

# ASSEMBLEE GENERALE ABRIS DU MARIN 2013

L'Assemblée Générale 2013 de l'Association des Abris du Marin s'est tenue le mardi 3 juin 2014, à 10h30, au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

## Etaient présents :

M. Roger Guillamet, président,  
M. Simon Le Rhun, président d'Honneur,  
Mme Eliane Nazet, trésorière,  
M. René Bernard, secrétaire,  
M. Pierre Jean Berrou, secrétaire adjoint,  
Mme Marie-Christine Hervouët Dion, M Louis Cozic, M Pierre Iweins représentant de la famille de Jacques de Thézac, M Olivier Demanche.

## Représentés ou excusés

L'administrateur des Affaires Maritimes Fanny Faure, chef du service des affaires maritimes local.  
L'administrateur général Courcol, inspecteur général des Affaires Maritimes,  
M. Philippe Illionet, directeur de l'ENIM,  
M. Hubert Andro, Mme Simone Tanguy, M Yves Plouhinec, M Jacques Schirmann.

La séance est ouverte à 10h30 par le président qui salue les adhérents présents. Il remercie tout particulièrement les élus représentant les communes de Sainte Marine et de Douarnenez de leur présence.

Madame Le Loch, députée de la circonscription ne pouvant assister à l'Assemblée Générale demande de bien vouloir l'en excuser

32 pouvoirs ont été reçus : Roger Guillamet 13, 4 retenus ; Pierre Plouhinec 2 ; Pierre Iweins 6, 4 retenus, Olivier Demanche 4 ; Eliana Nazet 4 ; René Bernard 4 ; Louis Cozic 3 ; Marie-Christine Hervouët Dion 4.

## 1-PV du conseil d'administration du 15 juin 2011.

Pas d'observation.

## 2-Rapport moral et d'activité

En 2013, notre association a apporté son aide à 59 familles pour un montant de 20365 euros. 79 dossiers ont été étudiés. 2012 avait été une année exceptionnelle avec 106 dossiers présentés et 79 familles aidées. Nous retrouvons donc le niveau d'activité de 2011.

Nous ne pouvons que répéter les observations faites les autres années : certaines situations qui nous sont proposées sont dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé est important. Nous avons dû faire des choix parfois douloureux pour essayer de rester dans l'enveloppe que nous nous étions fixés. Si nous voulons continuer notre mission dans de bonnes conditions, des ressources nouvelles doivent être trouvées. Les intérêts des placements financiers n'évoluant qu'à la marge, seules des cotisations nouvelles nous permettront d'atteindre cet objectif. Nous devons tous faire un effort de recrutement de nouveaux adhérents, en ciblant en particulier les collectivités territoriales et les entreprises.

En 2013, le nombre d'adhérents a stagné (114). Même s'il est moins important que l'an dernier, nous avons eu un taux important de non renouvellement de cotisations.

Je tiens à souligner l'attention particulière apportée à notre action par le Cluster Maritime français, outil de promotion du secteur marchand de la France Maritime. Nous avons été présélectionnée pour l'attribution de son coup de cœur 2014.

Nous avons bénéficié pour la troisième fois du soutien des « Enfants du spectacle » de l'école du spectacle de Karin Catala de Boulogne Billancourt qui a présenté une opérette au profit des associations d'entraide du monde de la mer.

Notons aussi la fidélité de l'association des pêcheurs plaisanciers de Treffiagat /Guilvinec qui nous a apporté une fois de plus son précieux soutien.

L'instruction des dossiers par les professionnels du Service Social Maritime (SSM) bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime permet une approche dynamique des cas présentés. Le SSM présente les demandes d'aides, en tenant compte de l'esprit et des priorités de notre association. Cette année, leurs assistants sociaux ont pris en compte nos observations dans la présentation des dossiers. Toutefois, notre commission sociale souhaiterait qu'apparaissent l'environnement familial du demandeur et en particulier les possibilités d'aide offertes par les ascendants et/ou des descendants.

Nos aides sont toujours affectées à des actions spécifiques comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures.

Nous avons encore noté dans les dossiers présentés, une précarisation plus importante de couples retraités. Leurs revenus, insuffisants, permettent difficilement de subvenir aux besoins courants. Tout accident de la vie ou besoin complémentaire désorganise les budgets et les oblige à solliciter une aide exceptionnelle.

Un certain nombre de familles de pensionnés formulent des demandes d'aide récurrentes. L'Association des Abris du Marin n'a pas vocation et les moyens d'attribuer une « rente annuelle détresse » pour pallier le faible niveau de certaines pensions.

Les dossiers de deux familles qui connaissaient une situation « dramatique », conséquence d'un accident du travail maritime, dans le Nord Bretagne, n'ont pas été traités avec toute l'attention nécessaire avec comme conséquence, la non liquidation des indemnités journalières.

Régulièrement, nous constatons que des jeunes couples se retrouvent pratiquement sans ressources quand la maladie ou l'accident frappe la famille. Le budget a été organisé à partir de revenus très satisfaisants, mais lorsque le problème survient, l'équilibre est rompu de façon durable. Ainsi une famille de quatre personnes s'est retrouvée une fois les charges payées avec un pouvoir d'achat de 0,56 € / jour.

Toutes ces observations se trouvent régulièrement dans les comptes rendus des activités de la commission sociale. Il est important de les rappeler. Enfin, nous nous sommes efforcés comme toujours, d'aider les demandeurs quand il s'agissait de rétablir le lien social (loyers, cotisations aux mutuelles et complémentaires santé).

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

Un nouvel administrateur nous a rejoint, monsieur Olivier Demanche, ingénieur en aéronautique. Monsieur Jean Francis Kerveillant a présenté sa démission.

En 2013 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. Faire mieux connaître notre action auprès des collectivités locales et des entreprises et la recherche de nouveaux

adhérents sont des actions vitales pour notre association, si nous voulons être efficace et satisfaire les besoins exprimés. Le site internet doit être opérationnel avant fin 2014.  
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### 3-Rapport financier

Madame Eliane Nazet présente le rapport financier. **94 % des ressources sont affectées à la mission sociale.**

Le rapport financier joint en annexe de ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 4-Elections au Conseil d'Administration

Les mandats de Roger Guillamet, d'Eliane Nazet, d'Yves Plouhinec et de Simone Tanguy sont arrivés à terme. Ils souhaitent se représenter. Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, ils sont réélus.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale 2013

A l'issue de l'assemblée Générale, Simon Le Rhun président honoraire, a procédé à la remise à Louis Cozic de la médaille d'or de la fédération nationale du bénévolat associatif pour ses 35 ans d'activités associatives en particulier à la SNSM comme canotier puis patron du canot de sauvetage du Guilvinec.

Tréffiagat, le 31 juillet 2014

Le Secrétaire  
R. Bernard

Le Président  
R. Guillamet

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ABRIS DU MARIN

Un Conseil d'Administration de l'Association des Abris du Marin s'est tenu le mardi 3 juin 2014, à 11h30 au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

### Etaient présents

M. René Bernard, M Pierre-Jean Berrou, M Louis Cozic, M Olivier Demanche, Mme Marie-Christine Hervoët Dion, M Roger Guillamet, M Pierre Iweins, Mme Eliana Nazet.

Roger Guillamet, Eliane Nazet, Yves Plouhinec et Simone Tanguy ont été réélus par l'assemblée Générale du 03 juin 2014. Le Conseil d'Administration procède à l'élection du nouveau bureau de l'association qui donne les résultats suivants :

Président : Roger Guillamet,  
Trésorière : Eliane Nazet,  
Secrétaire : René Bernard,  
Secrétaire adjoint : Pierre Jean Berrou.

Tréffiagat, le 31 juillet 2014

Le Secrétaire  
R. Bernard

Le Président  
R. Guillamet

# ASSOCIATION LES ABRIS DU MARIN

## Compte de résultat 2013

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions, dons		14 420,00
Produits Financiers		5 500,00
- Placements à terme		6 163,41
- SCPI		519,40
- Compte épargne		826,88
Dons frais de déplacement		90,00
Repas CA		
Aide aux familles	20 365,00	
Dépenses diverses		
- frais de déplacement	826,88	
- divers	188,31	
- cotisations	12,40	
Affranchissements	366,03	
Frais bancaires	23,25	
<b>Total</b>	<b>21 781,87</b>	<b>27 519,69</b>
<b>Résultat positif</b>		<b>5 737,82</b>

## Bilan 2013

	ACTIF			PASSIF	
	Valeur brute	amortissement	valeur nette		
<b>Total Immobilisations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Report à nouveau créditeur	258 309,95
				Résultat de l'exercice	5 737,82
				<b>Situation nette</b>	<b>264 047,77</b>
Placement à Terme	100 000,00		100 000,00		
Parts SCPI	112 010,00		112 010,00		
Compte Epargne	50 480,05		50 480,05		
Compte Courant	1 557,72		1 557,72		
<b>TOTAL</b>	<b>264 047,77</b>	<b>0,00</b>	<b>264 047,77</b>	<b>TOTAL</b>	<b>264 047,77</b>